



CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

infos

SEMESTRIEL D'INFORMATION - N° 2 2023 - N°1 2024 - ISSN - 0796-6881

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA SOUVERAINETE POLITIQUE ET MONETAIRE DANS L'ESPACE CEDEAO : LES ENJEUX DE LA TRANSITION DU CFA A L'ECO

KYELEM de Tambéla
PREMIER MINISTRE



BILAN ET PERSPECTIVES : LE CAPES
CONCLUT EN BEAUTE L'ANNEE 2023



ALCOOLISME ET JEUNESSE : LE CAPES SE
PENCHE SUR LE SUJET



Interview Dr. TEWINDE Marcellin
OUEDRAOGO



11EME SESSION DU RESEAU
SOLUTION THINK TANK A LOME :
LA GESTION DES CRISES PAR LA CEDEAO

La gestion des crises par la CEDEAO

LETTRE DE L'ÉDITEUR.....03

Zoom

- 11ème Session du Réseau Solution Think Tank à Lomé : la Gestion des Crises par la CEDEAO..... 04-05

- Collecte de sang à la Présidence du Faso : le CAPES était présent..... 06

Focus

- Retour sur la conférence internationale sur la Souveraineté Politique et Monétaire dans l'Espace CEDEAO : les Enjeux de la Transition du CFA à l'ECO..... 07-09

Vitrine

- Interview de Dr. Téwindé Marcelin OUEDRAOGO sur le sujet « De l'Échange Commercial à l'Emploi Durable : Un Voyage Analytique » 10-15

Lucarne

- Alcoolisme et Jeunesse : le CAPES se penche sur le sujet.....17-18
- La coopération sino-africaine dans le domaine médical: une histoire d'amitié et de dévouement 19-20

Dossier

- Souveraineté politique et monétaire : analyse sur le projet de création d'une nouvelle monnaie..... 21-28

Eureka

- Bilan et Perspectives : Le CAPES conclut en beauté l'Année 2023.....29-30
- Le CAPES brille à la 17ème Édition de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) 31-32

Orbite

- Décès de Pierre Claver DAMIBA : Le CAPES lui rend hommage..... 33-34

Directeur de publication

Dr. Victor SANON

Directeur de rédaction

W. Gildas COMPAORE

Comité de rédaction

Dr. Victor SANON

S.Oumarou KOURAOGO

T. Marcelin OUEDRAOGO

Soumaila OUEDRAOGO

W.Gildas COMPAORE

Anoussou Emile SOMDA

Collaborateur

Seydou NABI

Coordination

Karim OUEDRAOGO

Crédit photos

CAPES

Secrétariat de rédaction et édition

Novacom-Plus



Dr. Victor SANON

Directeur Exécutif
CAPES

Chers lecteurs,

Le Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPES) entame l'année 2024 avec un engagement renouvelé et une détermination intacte, toujours guidé par l'objectif de mettre le savoir au service du développement. C'est avec un plaisir renouvelé que nous vous invitons à explorer ce numéro spécial de notre magazine interne, « **CAPES INFOS** », qui regorge d'analyses, de réflexions et de débats éclairés sur les enjeux économiques et sociaux actuels.

Ce numéro revient d'abord sur la participation du CAPES à la 11ème session du réseau Solution Think Tank à Lomé, où la gestion de crise par la **CEDEAO** a été au centre des échanges entre experts. Cette expérience est précieuse pour les pays de l'Alliance des États du Sahel (**AES**) qui cherchent à éviter les obstacles ayant entravé la prospérité de la **CEDEAO**.

Ensuite, comme l'a si bien dit Jean de La Fontaine, « La mort ne surprend pas le sage, il est toujours prêt à partir. ». Le **CAPES** rend hommage à **Pierre Claver DAMIBA**, un grand visionnaire, dans un article qui lui est consacré.

Nous abordons également un problème majeur touchant la jeunesse de notre société : l'alcoolisme. Ce sujet, complexe et préoccupant, mérite toute notre attention.

Une des activités phares de l'année passée a été la conférence internationale sur la souveraineté politique et monétaire dans l'espace **CEDEAO**, avec un focus particulier sur la transition du **CFA à l'ECO**. Une analyse approfondie de cette transition monétaire cruciale est proposée, offrant une perspective unique sur les implications pour notre Nation et la région.

Par ailleurs, ce numéro vous propose également un entretien exclusif avec notre collègue Téwindé Marcelin **OUEDRAOGO**, récemment élevé au grade de Docteur en économie après avoir soutenu brillamment sa thèse en décembre 2023 sur « **L'effet du commerce international sur la croissance économique et la création d'emploi descend en Afrique.** ».

Enfin le **CAPES** dresse un bilan exhaustif de l'année écoulée et esquisse les perspectives pour l'avenir dans l'article "Bilan et Perspectives". Cette rétrospective des projets et moments forts

permet de mieux comprendre la trajectoire et la mission du **CAPES** pour les années à venir.

Chers lecteurs, ce numéro spécial témoigne de l'engagement continu du **CAPES** envers la recherche de qualité et la réflexion approfondie sur les défis et opportunités auxquels notre société est confrontée. Nous vous invitons à vous approprier ces pages riches en connaissances et à continuer ce voyage intellectuel avec nous tout au long de cette année 2024.

Bonne lecture!

11EME SESSION DU RESEAU SOLUTION THINK TANK A LOME : LA GESTION DES CRISES PAR LA CEDEAO

Lomé, la capitale togolaise, a accueilli du 12 au 18 mai 2024 la 11ème session des travaux du réseau Solution Think Tank (STT). Cette session, centrée sur le thème « La gestion des crises par la CEDEAO », a rassemblé divers experts et participants, dont le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) représenté par son Directeur Exécutif, Dr. Victor SANON, et Monsieur Emile SOMDA, Chargé d'études.



Photo de famille



Anousso Emile SOMDA
Chargé d'études au Département
Economie et Développement
CAPES

En effet depuis plus d'une décennie, la sous-région ouest-africaine a été confrontée à diverses crises, qu'elles soient politiques, sécuritaires ou sociales. Face à ces défis, le Think Tank Solution a décidé de réfléchir aux solutions possibles pour améliorer la gestion des crises par la CEDEAO.

Les travaux se sont déroulés à l'hôtel Sancta Maria, qui a également hébergé les délégations.

La première journée, le lundi 13 mai, était dédiée au renforcement des capacités des membres du réseau à travers une session sur les techniques de rédaction de « Policy Paper ».



**Dr. Victor SANON recevant
une distinction**

La cérémonie d'ouverture officielle a eu lieu le mardi 15 mai avec la conférence inaugurale animée par le professeur Koffi B. KPAYE sur la gestion des crises par la CEDEAO.

Les participants ont échangé sur les limites actuelles des solutions apportées par la CEDEAO et ont formulé des recommandations pour améliorer la réponse aux crises. En tant que Think Tank, ils ont l'intention de fournir des propositions concrètes aux gouvernements, à la CEDEAO et à d'autres partenaires étatiques.

Un Enrichissement pour le CAPES

La participation du CAPES à cette session a été particulièrement bénéfique. L'interaction avec des experts et les discussions approfondies sur les crises et l'intégration régionale dans l'espace

CEDEAO ont enrichi les connaissances du CAPES. Cette expérience est précieuse pour les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui cherchent à éviter les pièges ayant entravé la prospérité et la pérennité de la CEDEAO.

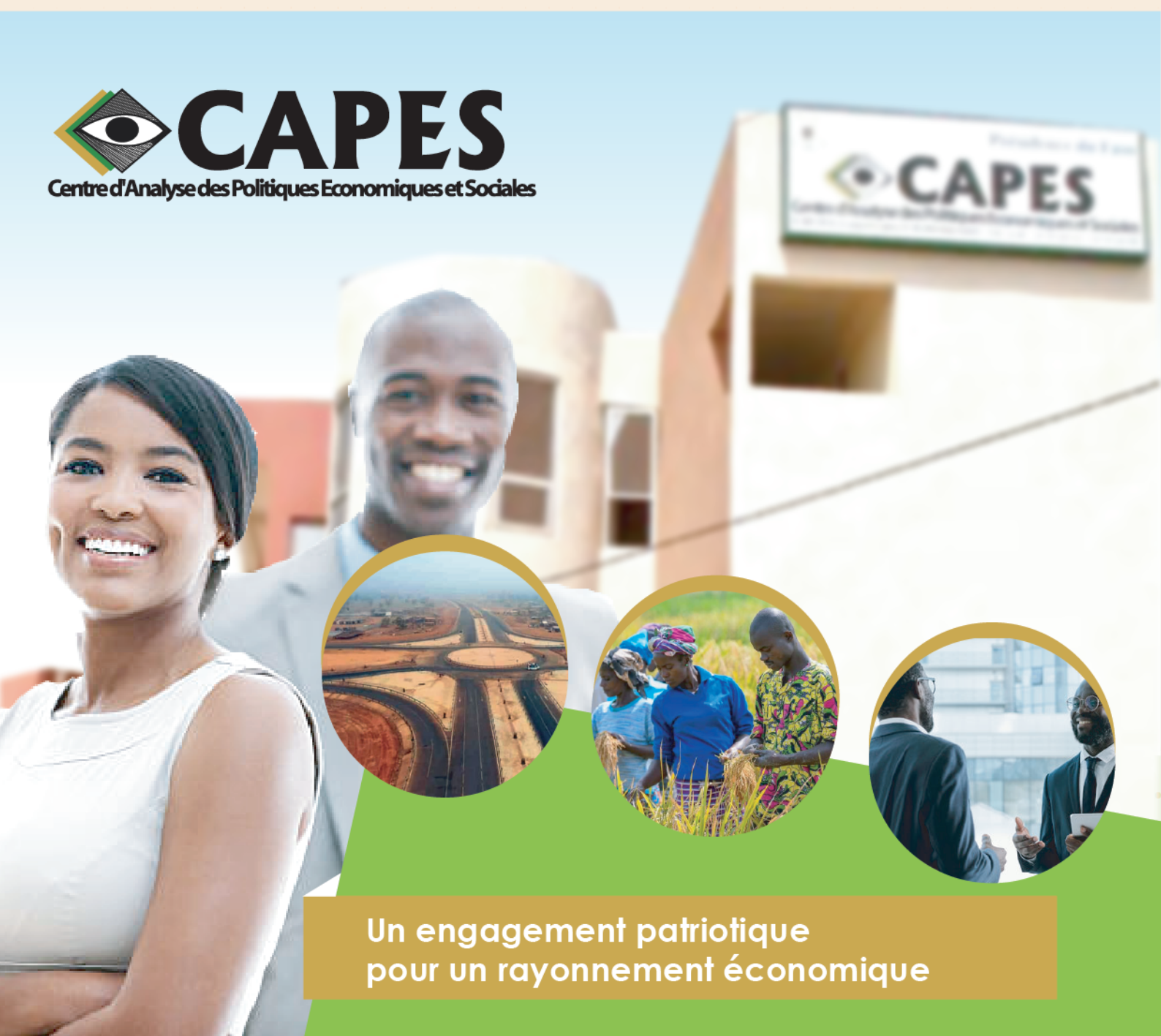
Les enseignements tirés de cette session pourront aider à formuler des propositions stratégiques pour une intégration régionale plus efficace et durable au sein de l'AES.

La 11ème session du réseau Solution Think Tank à Lomé a été une

une plateforme essentielle pour le partage de connaissances et de stratégies visant à gérer les crises et à renforcer l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.



CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales



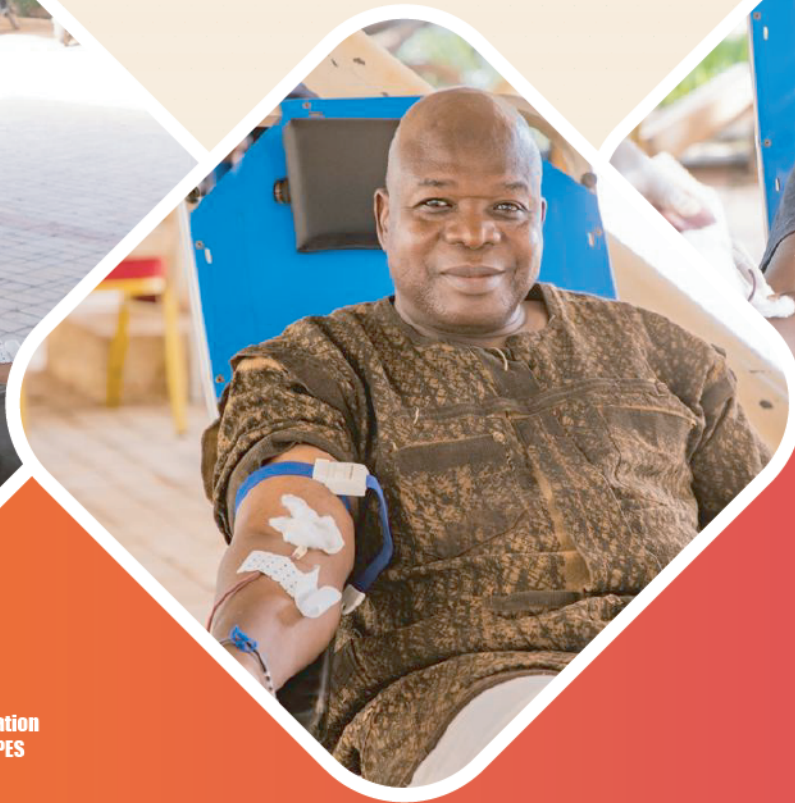
**Un engagement patriotique
pour un rayonnement économique**

COLLECTE DE SANG A LA PRESIDENCE DU FASO : LE CAPES ETAIT PRESENT

A l'occasion de la journée mondiale du donneur de sang célébrée tous les 14 juin, le Directeur Exécutif du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES), Dr. Victor SANON accompagné de ses collaborateurs se sont rendus ce vendredi 14 juin 2024 à la Présidence du Faso sise à Koulouba, pour répondre à l'appel de collecte de sang lancer par le Président du Faso.



W. Gildas COMPAORE
 Directeur de la Communication
 et de l'Information du CAPES



Dr. Victor SANON
 Directeur Exécutif du CAPES



M. Rasmane KABORE
 Chauffeur au CAPES

C'est l'Association SOS Sang en collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine qui ont assuré cette opération de collecte visant à soutenir les

services de santé en cette période qui connaît généralement une augmentation du nombre de cas de paludisme surtout chez les enfants de 0 à 5 ans.

Le don de sang est un acte de générosité et de solidarité qui permet de sauver de nombreuses vies chaque année.

Retour sur la conférence internationale sur la Souveraineté Politique et Monétaire dans l'Espace CEDEAO : les Enjeux de la Transition du CFA à l'ECO

Le récent débat sur la transition du franc CFA à l'ECO dans l'espace de la CEDEAO a pris une nouvelle dimension avec la conférence internationale organisée par le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) sous le thème : « Souveraineté politique et monétaire dans l'espace CEDEAO : faut-il poursuivre la transition du CFA à l'ECO ? »



Le Premier Ministre
à la Conférence



W. Gildas COMPAORE

Directeur de la communication
et de l'information
CAPES

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les débats sur la transition du franc CFA à l'ECO dans l'espace CEDEAO sont devenus brûlants, mettant en lumière des préoccupations majeures liées à la souveraineté politique et monétaire des États membres. Selon les rapports de l'UEMOA, le franc CFA n'a pas réussi à stimuler les échanges intracommunautaires, représentant seulement 10 à 15 % du PIB régional. L'ancrage du franc CFA à l'euro a également créé des problèmes de

compétitivité et de sous-financement, soulevant des inquiétudes quant à la viabilité du statu quo.

L'émergence de l'ECO en tant que nouvelle monnaie, prévue pour 2027, a été initialement accueillie comme une opportunité de réaffirmer la souveraineté des États membres de la CEDEAO. Cependant, les récentes sanctions infligées au Niger après un d'État ont ravivé les suspicions quant à une possible influence extérieure,

notamment de la France, sur la gestion de l'ECO.

Dans ce contexte, le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a organisé le lundi 04 septembre 2023, une conférence internationale sur le

thème : « Souveraineté politique et monétaire dans l'espace CEDEAO faut-il poursuivre la transition du CFA à l'ECO ? »

afin d'explorer les implications de cette transition. Quatre sous-thèmes ont été abordés par d'éminents panelistes sous la modération avisée du **Pr. Zahonogo PAM**, offrant une perspective complète sur la question.



PR. Zahonogo PAM

Professeur en économie, Président de l'Université Thomas SANKARA

Il s'agit notamment du :



PR. Mamadou KOULIBALY

Ancien Ministre du Budget, puis de l'Economie et des Finances de la COTE D'IVOIRE

Thème : « A défaut de poursuivre le processus d'intégration vers l'ECO, quelles pourraient être les alternatives pour les pays en crise (Mali, Burkina Faso, Niger et Guinée) dans leur quête de leur souveraineté politique et monétaire ? »



Pr. Kako NUBUKPO

Ancien Ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques du TOGO

Thème : « La politique monétaire au sein de l'UEMOA peut-elle encore être efficace dans un contexte de chocs sécuritaires pour certains pays membres ? »



PR. Idrissa OUEDRAOGO

Professeur Titulaire d'économie à l'Université Joseph KY ZERBO

Thème : « En quoi l'ECO serait-il différent du FCFA pour garantir la souveraineté monétaire des Etats membres ? »



PR. Léon SAMPANA

Maître de Conférence Agrégé en Sciences Politiques à l'Université NAZI BONI

Thème : « l'ECO et les projets de statuts qui lui sont rattachés seraient-ils à même de garantir la souveraineté politique des Etats membres ? »

RECOMMANDATIONS

Suite à la conférence, deux options ont émergé avec des recommandations spécifiques

Option 1 : Rester dans l'UEMOA et dans la CEDEAO

- Réviser en profondeur les accords de coopération monétaire avec la France pour plus d'autonomie, acceptant les risques associés,
- Poursuivre le projet de création de l'ECO-CEDEAO en mettant en place un comité de veille pour garantir la souveraineté politique et monétaire des États membres.

Pour les pays en crise (Burkina Faso et autres) :

- Revoir les accords avec la France pour plus d'autonomie politique et économique,
- Coopérer stratégiquement avec de nouveaux partenaires pour profiter des évolutions géopolitiques en cours.

Option 2 : Créer une union/fédération entre les pays en crise (Mali, Burkina Faso, Niger, et Guinée)

- Créer une fédération avec une monnaie unique pour renforcer la politique monétaire et la sécurité face au terrorisme, malgré la perte de souveraineté,
- Créer une zone monétaire commune avec une monnaie commune pour chaque pays, nécessitant des réformes structurelles pour éviter les dérives inflationnistes.



La réussite de ces initiatives nécessitera une volonté politique affirmée, une gouvernance vertueuse, des réformes structurelles approfondies, une réduction de la dépendance à l'Aide Publique au Développement, et une approche graduelle pour maximiser les bénéfices.

La conférence s'est conclue dans un climat de confiance renouvelée et de soutien aux autorités des régimes de transition, soulignant l'importance cruciale de libérer les pays du joug colonial. L'avenir de la transition du CFA à l'ECO dans l'espace CEDEAO dépendra des choix éclairés

et des actions concertées des pays membres, marquant un tournant significatif dans leur quête de souveraineté politique et monétaire.



DE L'ÉCHANGE COMMERCIAL A L'EMPLOI DURABLE : UN VOYAGE ANALYTIQUE AVEC LE DR. TEWINDE MARCELIN OUEDRAOGO SUR LE SUJET

Découvrez la complexité du commerce international et son impact sur la croissance économique ainsi que la création d'emplois décents au Burkina Faso avec le nouveau Dr. Téwindé Marcelin OUEDRAOGO. Dans cet entretien exclusif, explorons les résultats surprenants qui pourraient remodeler les politiques économiques du pays. Du choix du thème aux recommandations pratiques, suivez ce parcours intellectuel captivant qui offre des perspectives uniques sur les défis et les opportunités du développement économique dans la région.



Thèse en main, le nouveau
Dr. Téwindé Marcelin OUEDRAOGO
en compagnie d'amis et collègues du CAPES



W. Gildas COMPAORE

Directeur de la communication
et de l'information
CAPES

PRESENTATION PERSONNELLE

CAPES : Pouvez-vous vous présenter brièvement, en mettant en avant votre parcours académique et professionnel ?

En plus du doctorat en économie obtenu à l'Université Norbert Zongo de Koudougou, je suis titulaire d'un Master II en Analyse économique et développement

en Analyse économique et développement international obtenu en 2018 à l'école d'économie de l'Université Clermont Auvergne, CERDI/FERDI, France, option gestion de la politique économique et d'un Master II en Macroéconomie appliquée et appliquée et Finance internationale obtenu en 2017 à

à l'Université Thomas Sankara, Ouagadougou, Burkina Faso. En outre, je suis détenteur d'une maîtrise et d'une licence en Macroéconomie et Gestion du développement, obtenues respectivement en 2008 et 2007 à l'Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso. Enfin, j'ai obtenu un Certificat de

«Hautes Études en Développement Durable » avec la mention « Ingénierie et mise en œuvre de l'accord climat » en 2018 en France (Paris) délivré par la Fondation pour les études et la recherche sur le développement international (FERDI), l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), The Institute for climate economics (I4CE) avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et I-SITE CLERMONT ; un Certificat en sauvegardes environnementales obtenu en 2019 au Maroc (Casablanca) délivré par le Centre d'Excellence pour le Renforcement des Compétences en Afrique (CERCA International) et une attestation niveau B1 en Anglais obtenue en 2017 en France à l'Université Blaise Pascal (Clermont Ferrand).

Macro économiste-administrateur des services financiers, j'ai été chargé de programme de coopération à la Direction générale de la coopération (DGCOOP) du ministère en charge de l'Economie et des finances de 2012 à 2020, avant d'être nommé au poste de chargé de mission au ministère de la Réconciliation nationale et de la cohésion sociale, présidence du Faso en 2021, puis au poste du secrétaire permanent de la Réconciliation nationale et du vivre-ensemble (SP-REViE) en 2022. Je suis actuellement expert au Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES) à la présidence du Faso depuis mai 2023.

J'ai également été enseignant en économétrie et en planification stratégique et opérationnelle à l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF), Cycle A, option finances.

CAPES : Quels ont été vos principaux domaines d'expertise tout au long de votre carrière ?

Sans être exhaustif, mes principaux domaines de compétences sont :

la Gestion de la Politique Économique (expert en MBB) ;



- la Gestion de la Politique Économique (expert en MBB) ;
- les finances publiques ;
- les négociations des conventions de financements et mobilisations des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers ;
- la Planification stratégique et opérationnelle, la gestion et le suivi-évaluation des Projets et Programmes de Développement ;
- les Statistiques appliquées et l'économétrie ;
- l'analyse des politiques de développement ;
- l'élaboration des stratégies nationales : exemples sur la réconciliation, la cohésion sociale, la prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent et le Pacte de vivre ensemble ;
- les programmes de Désarmement, de Démobilisation/Déradicalisation, de Réinsertion Socioéconomique et de Réintégration sociocommunautaire (DDRR) ;
- l'expertise en sauvegardes environnementales et sociales ;
- le développement communautaire et la gestion des conflits par des mécanismes endogènes et traditionnels ;
- l'analyse prospective et de veille stratégique.

CONTEXTE DE LA THESE

CAPES : Sur quoi a porté votre thèse de doctorat soumis à l'appréciation d'un jury le 18 décembre 2023 ?

Le thème de recherche de la thèse était : « Effets du commerce international sur la croissance économique et la création d'emplois décents au Burkina Faso »

CAPES : Qu'est-ce qui a motivé votre choix de thème ?

Plusieurs raisons militent en faveur d'une telle investigation. Tout d'abord, l'on pourrait remarquer que la majorité des burkinabè ruraux ou en périphérie des

des grandes villes (plus de 80%) travaillent dans le secteur agricole (l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse, etc.) qui fournit en termes de quantité, l'essentiel des produits exportés. Ensuite, la plupart des pauvres urbains évoluent dans l'artisanat qui joue de nos jours un rôle important au niveau des exportations, Ouedraogo et al. (2003). Enfin, les importations des produits de première nécessité mettent en difficulté les industries locales et réduisent les emplois comme le montrent les méventes des huileries et de la Nouvelle Société Sucrière de la Comoé (SN SOCUCO), ces dernières années ; tandis que les exportations constituent un facteur important de croissance et de création d'emplois comme l'illustre le cas des tigres asiatiques.

CAPES : Quels ont été les résultats les plus significatifs ou surprenants que vous avez faits au cours de votre recherche ?

Il ressort des résultats du modèle vectoriel à correction d'erreur (Essai I) que seules les exportations de l'or non monétaire ont une influence positive et significative sur la croissance économique du Burkina Faso. Le reste des exportations du pays ont soit un impact négatif à long terme sur la croissance économique (cas du coton), ou soit, à l'instar des importations, elles n'ont aucune influence sur la croissance économique, ni à court terme, ni à long terme. Les résultats des modèles SAR, SAC et SEM à effets fixes (Essai II), montrent que les exportations du Burkina Faso en direction de l'UEMOA, du Nigéria, de la Chine et du Canada ont un impact positif et significatif sur la croissance économique, au seuil de 5%, Ceteris Paribus. Aussi, les résultats du modèle SDM à effets fixes révèlent que les exportations du Burkina Faso en direction de l'UEMOA ont un effet positif et significatif sur la croissance économique, tandis que celles en direction de l'Union Européenne ont un effet négatif et significatif sur la croissance économique



L'Université Norbert ZONGO
Koudougou

au seuil de 5%. Enfin, des résultats de la régression de l'intensité de la croissance économique en emploi décent (Essai III), on note que l'ouverture commerciale du Burkina Faso sur le reste du monde, en plus d'avoir un effet ambigu sur la croissance économique, appauvrit sa croissance économique en emploi décent de 4,82% et au stade actuel, comporte des risques en termes de création d'emplois décents. En dehors des exportations du coton qui ont une influence positive sur la création d'emplois décents, les autres produits d'exportation et les importations n'ont aucune influence significative et ne constituent donc pas un moteur de l'emploi décent au Burkina Faso.

CAPES : Pourriez-vous revenir sur les nouveaux outils d'analyse, (l'économétrie spatiale) que vous avez utilisés dans le cadre de votre thèse, et en quoi ces outils ont-ils contribué à enrichir la qualité de votre recherche ?

Les modèles d'économétrie spatiale que nous utilisons dans le cadre de notre étude, sont des palliatifs aux insuffisances de la modélisation linéaire classique (et de l'estimation associée par la méthode des Moindres Carrés Ordinaire -MCO-) lorsque les hypothèses nécessaires à sa mise en œuvre ne sont plus vérifiées,

Manski (1993). Justifiant l'emploi de méthodes spatiales par l'autocorrélation spatiale des résidus Lesage et al. (2009) trouvent qu'une dépendance entre des observations proches peut occasionner soit une perte d'efficacité des MCO (les estimateurs seront sans biais mais moins précis, et les tests n'auront plus les propriétés statistiques usuelles), soit des estimateurs biaisés. Ainsi, si dans l'analyse économétrique on ignore une variable explicative spatialement corrélée à la variable d'intérêt, il pourrait y avoir biais de variable omise. En outre, le rapprochement de plusieurs modèles d'économétrie spatiale permet de vérifier la robustesse des résultats.

Notre modèle est inspiré des travaux de Elhorst (2010) qui a établi une répartition des modèles d'économétrie spatiale essentiels, en s'arcboutant sur les trois (03) catégories d'interaction spatiale originaires du modèle fondateur de Manski (1993) :

- les interactions spatiales endogènes, c'est-à-dire, les interactions entre les

domestiques qui supposent que la croissance économique observée au Burkina Faso dépend de la croissance économique observée dans les pays voisins. Par exemple, on peut admettre que la croissance économique de la Côte d'Ivoire augmente la demande des produits au Burkina Faso, toute chose qui contribue à accélérer la croissance économique du Burkina Faso : *c'est le principe du multiplicateur du commerce extérieur*. Cet effet sera d'autant plus important que le volume des échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est important ;

- les effets d'interactions exogènes, c'est-à-dire, les interactions entre les variables explicatives. Ce terme traduit le fait que le taux de croissance économique du Burkina Faso va dépendre des caractéristiques observables chez ses voisins comme l'investissement, les flux de commerce, la main d'œuvre, les indices des termes de l'échange, etc. ;
- les effets d'interactions entre les termes d'erreur des différents pays. Il signifie qu'un choc aléatoire dans un pays affecte non seulement la valeur du PIB de ce pays, mais a également un impact sur les valeurs des PIB dans les autres pays partenaires. C'est l'effet de diffusion. Par exemple, les crises politiques, les incidents diplomatiques, les conflits commerciaux, etc.

CAPES : Votre thèse suggère que l'ouverture commerciale du Burkina Faso contribue à appauvrir le contenu de la croissance économique en emploi décent. Pourriez-vous détailler comment cela se manifeste dans le contexte économique actuel du pays ?

Les résultats du modèle de régression de l'intensité de la croissance économique en emploi décent (Essai III) montrent que



La culture du riz

d'une manière générale, les exportations du coton dont l'effet-intensité est de +0,73, a une influence positive sur l'emploi décent au Burkina Faso, tandis que la consommation finale dont l'effet-intensité est de -4,44 a une influence négative sur le contenu de la croissance économique en emploi décent. Cependant, le rythme d'accroissement des exportations du coton étant moins important que la croissance économique du pays, (l'effet-quantité -2,24), la contribution absolue (l'effet global) du commerce international sur l'emploi est négatif. Cela veut dire que les exportations des produits de base ont une faible influence sur la création d'emploi décent. C'est plutôt la transformation sur place des matières premières qui crée de l'emploi et donne plus de valeur ajoutée aux produits exportés.

En outre, lorsqu'un pays importe des produits de consommation finale, ces produits une fois sur le marché intérieur font la compétition avec les produits locaux similaires qui sont pourtant moins compétitifs. C'est le cas par exemple du riz, du sucre, des huiles, des poulets pour ne citer que ces produits les plus connus. La conséquence visible est le niveau élevé du taux de mortalité des entreprises locales et les difficultés d'industrialisation que connaît le Burkina Faso à l'instar des autres pays en développement, importateur des produits

de consommation finale.

CAPES : Vos résultats remettent-ils en question les idées préconçues sur la relation entre l'ouverture commerciale, la croissance économique et la création d'emplois décents ? si oui, dans quelle mesure cette remise en question pourrait-elle influencer les politiques économiques du Burkina Faso ?

Les résultats du modèle nous ont permis de comprendre qu'une variable macroéconomique peut avoir une forte influence sur la croissance économique, mais sans incidence en termes de création d'emplois, tout comme une variable qui a une influence positive sur l'emploi peut ne pas avoir un impact significatif sur la croissance économique. Par exemple, les résultats de l'essai I de notre thèse montrent que l'or est le seul produit d'exportation du Burkina Faso qui a un impact positif et significatif sur la croissance économique, mais dont l'effet-intensité en emploi décent n'est pas significatif, même si son rythme d'accroissement est plus important que la croissance économique. Donc à l'instar de Mainguy (2007), Miroux (2007), nous pouvons dire que l'industrie minière n'est pas créatrice d'emploi

parce qu'elle utilise beaucoup de technologie et de main d'œuvre spécialisée. De même, les exportations du coton qui ont, à long terme, une contribution négative sur la croissance économique du Burkina Faso, selon les résultats du modèle dans le premier essai, ont une influence positive sur la création d'emplois décents du pays.

CAPES : Dans votre thèse, vous recommandez de réduire significativement l'importation de certains produits de consommation finale pour favoriser une croissance économique pro-emploi. Pourriez-vous expliquer comment cette recommandation peut être mise en pratique et quels pourraient être les défis associés ?

Je pense que les nouvelles autorités ont compris le message avec l'initiative du Président de la Transition sur l'offensive agricole. Il est inadmissible que nous importons des produits manufacturiers (véhicules, motos, vélo, tracteurs, etc.) des pays développés parce que nous ne disposons pas des moyens pour les produire ici, et importons encore de ces mêmes pays des produits de consommation finale que nous pouvons produire ici. Finalement, quel rôle nous devons jouer dans la division internationale du travail ? Les grands projets sur les pôles de croissance (Bagré-Pôle, Samandeni) étaient conçus pour limiter les importations de certains produits de première nécessité où le Burkina Faso dispose d'un avantage comparatif. Où en sommes-nous aujourd'hui avec ces projets ?

En plus du fait que les facteurs de production rendent nos produits relativement plus chers que les produits importés, les burkinabè sont tombés dans un piège d'acculturation qui fait qu'ils préfèrent plus les produits qui viennent de l'extérieur. Souvent le riz local est ironisé



Le riz locale

sous le nom de « riz babouanga ». Les consommateurs locaux préfèrent le riz importé. C'est un exemple, parmi tant d'autres.

En réduisant l'importation de certains produits et en augmentant la production locale de ces produits, les consommateurs seront obligés de se tourner vers les produits locaux, surtout avec une bonne campagne de « consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons ». C'est la meilleure façon d'accompagner le développement des petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries au Burkina Faso, pourvoyeuses d'emplois décents pour les jeunes.

CAPES : Vous mettez en évidence l'importance de la coopération sous-régionale et des relations commerciales Sud-Sud. Pouvez-vous détailler comment le Burkina Faso pourrait renforcer ces aspects sous le prisme de l'AES pour stimuler sa croissance économique ?

De l'analyse théorique des effets du commerce Sud-Sud sur la croissance économique des pays en développement, l'on pourrait principalement retenir trois (03) cas :

Premièrement, le commerce Sud-Sud est bénéfique aux pays en développement, car contribue à favoriser une transition de

de l'exportation de biens à faible valeur ajoutée aux biens manufacturiers à forte valeur ajoutée. Etant donné que les pays du Sud sont des pourvoyeurs de matières premières et ont des avantages comparatifs similaires, en dehors des réexportations, l'essentiel des échanges devrait se faire au niveau des produits transformés. Ce qui permet également de diversifier les exportations et de lutter contre la volatilité des prix des produits de base, voire l'instabilité macroéconomique de ces pays.

Deuxièmement, le commerce Sud-Sud implique une augmentation du volume des exportations avec la création de commerce dans les zones d'intégration. En effet, Fugazza et Vanzetti (2008) constatent que les gains potentiels de la suppression des barrières commerciales Sud-Sud seraient considérablement plus élevés que ceux de l'ouverture des marchés du Nord. Comme ces économies se ressemblent, l'essentiel de leur commerce sera du type intra-branche qui est plus porteur de croissance économique que le commerce interbranche fondé sur les produits de base, Baumann et al (2012).

et remettent en cause l'hypothèse de Venables (2003) selon laquelle l'intégration économique régionale est profitable aux pays en développement s'il concerne les accords Sud-Nord car les accords Sud-Sud conduisent à une croissance faible, voire une divergence des économies signataires. Etant donné que les économies des pays du Sud sont similaires, l'essentiel de leur commerce sera du type intra-branche qui est plus porteur de croissance économique que le commerce interbranche fondé sur les produits primaires.

CAPES : Pensez-vous que les résultats de votre thèse pourraient être intégrés dans le processus de prise de décision des décideurs politiques actuels et des acteurs économiques du Burkina ?

Bien évidemment ! Si les autorités actuelles veulent faire du commerce international le levier d'une croissance économique pro emploi au Burkina Faso, elles devraient poursuivre l'offensive agricole afin de réduire significativement l'importation de certains produits de consommation finale et continuer la promotion des exportations en orientant les investissements vers les industries exportatrices, c'est-à-dire dans la production des produits susceptibles d'être exportés ou dans la recherche de nouveaux marchés extérieurs.

En outre, elles doivent travailler au renforcement de la coopération sous régionale (UEMOA, CEDEAO) et de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui vient d'être nouvellement créé et à l'amélioration des relations commerciales Sud-Sud qui ont plus d'effet sur la croissance économique que les échanges Sud-Nord.

CAPES : Avant de conclure notre entretien, pouvez-vous nous résumer les principales conclusions de votre thèse ? Quels sont les enseignements clés que nous pouvons tirer de ces recherches ?

Le principal apport de la présente thèse est d'une part l'appréciation de la qualité

des exportations et la décomposition des exportations totales par destination en tenant compte des interactions spatiales, qui ont permis de comprendre que la nature du produit exporté et le type de partenaire commercial jouent un rôle majeur dans l'explication de l'effet de l'ouverture commerciale sur la croissance économique du Burkina Faso. D'autre part, l'évaluation de l'effet des échanges commerciaux sur l'intensité de la croissance en emploi décent, a permis de comprendre pourquoi l'ouverture commerciale, au stade actuel, comporte des risques en termes de création d'emplois décents pour la population burkinabè.

Nous avons utilisé, dans le cadre de notre thèse, de nouveaux outils d'analyse à savoir l'économétrie spatiale et la régression de l'intensité de la croissance économique en emploi décent. En outre, nous avons utilisé des données plus récentes qui permet de prendre en compte la contribution du boom minier et la percée de nouveaux produits d'exportation (produits de karité, noix de cajou, zinc, anacarde, etc.) dans les échanges commerciaux du Burkina Faso.

Les résultats de recherche de ma recherche ont permis de comprendre que l'ouverture commerciale d'un pays peut favoriser sa croissance économique, mais sans incidence sur la création d'emplois décents dont le niveau peut même

se dégrader avec l'importation des produits de consommation finale qui font la compétition avec les produits locaux. En conséquence, au stade actuel, une plus grande ouverture commerciale du Burkina Faso telle que prônée par la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf, ZLECA ou ZLEC), comporte d'énormes risques en termes de lutte contre le chômage des jeunes au regard de l'impact négatif du commerce extérieur sur le contenu de la croissance économique en emploi décent.

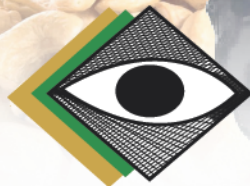
CAPES : Pour terminer quelles sont les perspectives professionnelles et académiques du tout nouveau jeune Docteur que vous êtes ?

Pour terminer, j'aimerais vous remercier pour l'intérêt accordé à mes travaux de recherche et par le même canal remercier le Directeur Exécutif du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales et mes collaborateurs pour le soutien et la bonne collaboration.

Pour les perspectives, mon nom est « Téwindé » qui signifie « compter sur DIEU ». Sur ce, je remercie le Tout Puissant pour m'avoir accompagné durant ces années de recherche. L'avenir appartient à DIEU. Je vous remercie !



Exemples de richesses au Burkina Faso



CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

**Des hommes et des femmes résilients
pour une économie dynamique
dans un contexte de crise**



ALCOOLISME ET JEUNESSE : le CAPES se penche sur le sujet

L'enquête, s'étendant sur les régions du Centre, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Centre-Nord, avait pour objectif d'analyser l'impact socioéconomique de la consommation d'alcool chez les jeunes. Les conclusions mettent en lumière une prévalence plus marquée en milieu urbain (79,0%) par rapport au milieu rural (46,9%), soulignant ainsi une tendance inquiétante à l'échelle nationale.



Le Présidium

Fahosia SANOU

Stagiaire, Direction de la communication
et de l'information
CAPES

L'enquête, s'étendant sur les régions du Centre, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Centre-Nord, avait pour objectif d'analyser l'impact socioéconomique de la consommation d'alcool chez les jeunes. Les conclusions mettent en lumière une prévalence plus marquée en milieu urbain (79,0%) par rapport au milieu rural (46,9%), soulignant ainsi une tendance inquiétante à l'échelle nationale.

Qu'il s'agisse de jeunes salariés ou non, la consommation d'alcool touche toutes les couches sociales, avec un pourcentage alarmant de 70,9% chez ceux ayant un emploi rémunéré. Ce constat témoigne de l'ampleur du problème, indépendamment



Les participants
à l'atelier de restitution

du statut professionnel des individus.

L'étude pointe du doigt une augmentation significative de la consommation d'alcool

L'étude pointe du doigt une augmentation significative de la consommation d'alcool frelaté, notamment chez les jeunes. Des marques telles que Voody (19,8%) et le château de France (9,9%) sont

sont citées parmi les plus touchées. Malgré les mesures prises par l'État pour protéger la population des effets néfastes de l'alcool, la consommation de produits altérés demeure préoccupante.

Un fait surprenant ressort des données : le prix ne semble pas être un critère déterminant pour la majorité des consommateurs, avec seulement 45,7% des enquêtés prenant en compte ce facteur. Cela souligne l'importance d'une approche holistique dans la compréhension des motivations derrière la consommation d'alcool.

Les causes de la consommation d'alcool chez les jeunes, principalement motivées par le plaisir (69,1%) et l'influence des pairs (31,5%), mettent en lumière des facteurs socio-culturels. La pression sociale, le stress et l'accessibilité sont également identifiés comme des éléments déclencheurs.

Les conséquences de cette consommation excessive sont multiples, allant de problèmes de santé, tels que les maladies hépatiques, aux accidents de la circulation (7,2%) causés par l'alcool.



Séance de travail
à Koudougou

Les résultats scolaires en pâtissent également, soulignant l'impact négatif sur la vie des jeunes burkinabè.

Face à cette réalité alarmante, les membres du groupe de l'étude ont

formulé des recommandations claires. Parmi celles-ci figurent des campagnes d'information ciblées, des restrictions d'accès aux boissons alcoolisées, des stratégies de dépistage chez les jeunes et un renforcement des actions de lutte contre la production et la consommation de boissons frelatées.

En conclusion, il est impératif que les autorités, les acteurs sociaux, les professionnels de la santé et l'ensemble

professionnels de la santé et l'ensemble la société collaborent pour mettre en œuvre ces recommandations et endiguer le fléau de l'alcoolisme chez la jeunesse burkinabè, considérée comme le fer de lance du pays.



Les participants
à l'atelier de restitution

LA COOPERATION SINO-AFRICAINES DANS LE DOMAINE MEDICAL : UNE HISTOIRE D'AMITIE ET DE DEVOUEMENT

Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) de concert avec l'Ambassade de la République Populaire de Chine au Burkina Faso, a organisé le dimanche 10 mars 2024, le 18e Forum chinois autour du thème suivant : « L'histoire de l'équipe médicale chinoise en Afrique ». Cet événement a été marqué par des échanges poignants et des témoignages émouvants sur une coopération médicale vieille de 61 ans.



Fahosia SANOU

Stagiaire, Direction de la communication
et de l'information
CAPES

Le discours d'ouverture, prononcé par Dr. Victor SANON, Directeur Exécutif du CAPES, tout en souhaitant la bienvenue aux invités du jour, n'a pas manqué de mettre en lumière l'importance et la qualité de la collaboration entre l'Institut Chine-Afrique et le CAPES dont l'objectif est de mettre le savoir au service du développement.

La relation étroite entre la Chine et le Burkina Faso dans le domaine médical a été relevé par M. Wang Wenzhang. Il a rappelé avec émotion les sacrifices consentis par les membres des équipes médicales chinoises, dont huit reposent désormais au Cimetière Municipal de Koudougou. « Leur engagement



indéfectible envers la cause médicale et sanitaire du Burkina Faso a fait d'eux de véritables ambassadeurs de l'amitié entre les deux pays. », Dr. Wang Wenzhang. Après ses deux allocutions, place à

a été donnée aux panélistes de développer la thématique sur l'histoire de l'équipe médicale chinoise en Afrique.

Dans son intervention, Dr. Wang Hongyi, chercheur associé au bureau de

de recherche sur la sécurité de l'Institut Chine-Afrique est remontée à l'origine de cette politique chinoise d'assistance et d'accompagnement des pays en voie de développement dans la consolidation de leur système de santé à travers l'envoi des équipes médicales.

Le Chef de l'équipe médicale de la Chine au Burkina Faso, Dr. Chen Daohu, quant à lui fait l'historique de l'équipe médicale de la Chine au Burkina Faso avec beaucoup de fierté d'avoir contribué un tant soit peu au bien-être d'une partie de la population burkinabè.

Enfin le Directeur Exécutif de l'Institut Chine-Afrique, Pr. Li XINFENG prenant la parole pour clore les différentes communications est revenu sur les opportunités de renforcement des liens et de partage des bonnes pratiques dans le domaine médical, appelant à un soutien accru de la part de tous les acteurs impliqués.

A l'issue des différentes interventions des panélistes, une session de



Dr. Wang Wenzhang Chargé d'affaires par intérim de l'Ambassade de Chine

de questions-réponses a permis au public actif d'exprimer ses préoccupations et ses suggestions. Des réponses claires et concises ont été apportées, démontrant l'engagement des intervenants à promouvoir la transparence et le dialogue.

L'ambiance conviviale qui régnait à

l'issue de ce 18ème forum, témoigne de la vivacité de la coopération sino-burkina dans le domaine médical. Alors que la nouvelle rotation de l'équipe médicale chinoise débute, l'espoir et l'optimisme règnent quant à sa capacité à continuer à servir la population locale avec dévouement et compassion.



Les participants à la cérémonie



CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

SOUVERAINETE POLITIQUE ET MONETAIRE



ANALYSE SUR LE PROJET DE CREATION D'UNE NOUVELLE MONNAIE



Dr. Téwindé Marcelin OUEDRAOGO

Chargé d'études au Département Evaluation
et Capitalisation Expert en Gestion de
la Politique Economique

CONTEXT ET JUSTIFICATION

La relation entre la France et certaines de ses anciennes colonies d'Afrique s'est muée ces dernières années, en cohabitation difficile voire impossible. En effet, des clichés allant des discours aux prises de décisions alimentent graduellement le divorce entre la France et ses anciennes colonies en Afrique de l'Ouest en général et particulièrement dans le Sahel. Assiste-t-on au déclin de l'influence économique et politique de la France en Afrique et à une disparition progressive de la Françafrique ?

Plusieurs raisons pourraient justifier la montée en puissance du sentiment anti politique française en Afrique ces dernières années, mais on retiendra essentiellement le maintien de l'influence économique et financière de la France sur ses anciennes colonies, surtout avec le franc CFA et les intrigues politiques tels que les coups d'Etat, le soutien aux autocrates, pour élire et maintenir des élites à la solde des intérêts français. Désormais, entre la France et ses anciennes colonies, il y a encore un long chemin à faire, pour un respect mutuel ou la fin des relations de partenariat.

Sous l'impulsion des activistes (OSC, économistes et politiciens) panafricanistes, les protestations contre le franc CFA se sont intensifiées ces dernières années dans les anciennes colonies



**Manifestation
anti française à Ouagadougou**

françaises. Entre autres griefs, l'accord monétaire qui prive quatorze (14) pays africains de la zone franc de leur souveraineté monétaire et les oblige à déposer la moitié de leurs réserves auprès du Trésor français. La double servitude aux plans politique et monétaire, conjuguée avec les récentes sanctions économiques et financières de la CEDEAO et l'escalade de la crise diplomatique entre la France et les pays du Sahel en crise, sont autant de faits qui poussent la réflexion à une création d'une nouvelle monnaie. S'agira-t-il d'une monnaie nationale, de l'ECO-CEDEAO, de l'ECO-UEMOA (changement de nom du FCFA) ou d'une monnaie multinationale de l'Alliance des Etats du Sahel ?

Dans l'optique d'approfondir la réflexion afin de bien baliser l'itinéraire du projet, le Centre organisé le 4 septembre 2023, une Conférence internationale sur la -

sur la souveraineté politique et monétaire des pays en crise (Burkina Faso, Mali, Niger et Guinée).

La création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le 16 septembre 2023, après ladite Conférence est un tournant décisif vers la souveraineté politique des pays membres et relance les débats sur le projet de création d'une nouvelle monnaie pour garantir une souveraineté monétaire de ces Etats.

Des recommandations de ladite Conférence, on peut retenir essentiellement la possibilité pour les Etats en crise de créer une fédération avec une monnaie unique (union monétaire) ou une zone monétaire avec une monnaie commune qui prend en compte la nouvelle dynamique de coopération de ces Etats.

La création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le 16 septembre 2023, après

C'est dans une logique de prospective et de veille stratégique que la présente note est rédigée pour apporter des contributions du CAPES au projet de création d'une nouvelle monnaie afin de mieux guider le Gouvernement dans le choix des meilleures options.

Autrement dit, cette note vise à apporter des éléments de réponses aux interrogations suivantes, indispensables pour la viabilité d'une nouvelle monnaie :

Faut-il une union monétaire ou une zone monétaire pour l'AES ?

Quelle (s) devise (s) pour le rattachement de la nouvelle monnaie ?

Quel régime de change pour la future monnaie des pays en quête de souveraineté politique et monétaire ?

II. FAUT-IL UNE UNION MONÉTAIRE AES OU UNE ZONE MONÉTAIRE AES ?

2.1. L'état des lieux des unions monétaires dans le monde

Il existe quatre (04) unions monétaires dans le monde qui se présentent comme suit :

- **l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)** composée du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. L'UEMOA est formée par huit (08) Etats ;
- **la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)** composée du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad. LA CEMAC est formée par six (06) Etats ;

- **l'Union des Caraïbes Orientales (ECCU)** formée de l'Antigua et Barbuda, la Dominique, le Grenade, le Saint-Kitts (ou Christopher) et Nevis, la Sainte-Lucie, le Saint-Vincent et Grenadines. L'ECCU est formée par six (06) Etats plus Anguilla et Montserra ;

- **l'Union monétaire européenne (EMU)** composée de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Chypre (2008), de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de la Grèce (2001) de l'Italie, de l'Irlande, du Luxembourg, de Malte (2008), du Pays-Bas, du Portugal, de la Slovénie (2007), de la Slovaquie (2009), de l'Estonie (2011), de Lettonie (2014) et de la Lituanie (2015). L'EMU est formée par dix-neuf (19) Etats sur vingt-huit (28) constituant l'Union Européenne.

Il existe deux (02) arguments majeurs qui militent en faveur de la création d'une union monétaire : la promotion du commerce entre pays de l'union et des flux financiers et le maintien de la crédibilité de la banque centrale dans sa maîtrise de l'inflation.

Les raisons qui pourraient militer en faveur de la création d'une union monétaire de l'AES.

Dans une union monétaire, la politique monétaire et de change est commune alors que les situations conjoncturelles peuvent être différentes. C'est présentement le cas de l'UEMOA où les pays du Sahel (le Mali, le Niger et le Burkina Faso) sont confrontés au terrorisme avec son corollaire sur les déficits budgétaires et la crise humanitaire sans précédent. En outre, ces pays sahéliens qui disposent d'une (01) saison sèche et d'une (01) saison pluvieuse ont des critères qui convergent

mieux par rapport à ceux des pays côtiers qui disposent de deux (02) saisons sèches et deux (02) saisons pluvieuses et des débouchés maritimes.

Il serait difficile d'exiger des pays sahéliens et des pays côtiers d'avoir les mêmes critères de convergence qui d'ailleurs, n'ont pas de fondements économiques.

Il convient de noter que les Unions ci-dessus citées n'ont pas le même régime des changes : l'UEMOA et la CEMAC est dans le rattachement conventionnel, l'ECCU est dans la caisse d'émission tandis que l'EMU est dans le flottement libre.

Remarque importante : au regard des insuffisances constatées avec l'UEMOA et la CEMAC dans le rattachement conventionnel, si l'union monétaire est retenue, l'AES pourrait opter pour la caisse d'émission ou le flottement libre, voire dirigé.

2.2. L'état des lieux des zones monétaires dans le monde :

On distingue quatre (04) zones monétaires dans le monde : le Système monétaire européen (SME), la Zone Escudo, la zone Rand et la Zone franc.

- **Successeur du Serpent monétaire européen, le Système monétaire européen (SME) a été créé en 1979, après treize (13) mois de dures négociations et reposait sur deux (02) principes :**
- **des taux de change fixes (ou cours pivots) entre pays participant au système; marges de fluctuations initialement de plus et moins 2,25%,**

- élargies à +/- 15% en 1993. Les cours pivots pouvaient être modifiés par accord mutuel ;

- a solidarité entre pays membres : mise en commun partielle des réserves de change, chaque banque centrale apportant au Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), 20% de ses avoirs en or et en devises en échange d'ECU (Unité Monétaire Européenne) et mécanismes de crédit automatique à court terme et conditionnel à moyen terme.

Le MCE 2 (Mécanisme de Change Européen) a pris la suite et est destiné aux pays n'ayant pas encore adhéré à l'UME à partir de 1999 ; il repose sur les mêmes principes. Toutefois, les marges sont étroites.

A l'heure actuelle, seul le Danemark participe au SME 2, mais tous les pays de l'Union européenne hors zone euro ont vocation à y participer (sauf le Royaume Uni même avant le BREXIT) ;

- La zone escudo** : il s'agit des accords de coopération monétaire entre le Portugal et le Cap-Vert ou Sao Tomé et Principe. Ces accords sont pour en partie un héritage de la « zone escudo » regroupant le Portugal et son ancien empire colonial. Toutefois, ils ont été établis sur une période récente et en réponse à une dégradation de certains fondamentaux économiques des deux pays (Cap Vert mars 1998 et Sao-Tomé juillet 2009). Ils reposent sur des principes similaires :

- une parité fixe : 110,27 CVE pour 1 euro et 24 500 dobras pour 1 euro ;

- la possibilité pour ces pays, de recourir à une ligne de crédit limitée

- auprès des autorités portugaises (27,4 millions d'euros pour le Cap Vert et 25 millions d'euros dans le cas de Sao Tomé et Principe), afin de renforcer les réserves de change de ces pays et de leur permettre de financer leurs importations et/ou le service de leur dette extérieure ;

- en contrepartie, l'engagement de ces pays à mettre en œuvre des mesures de politique économique compatibles avec la sauvegarde des parités fixes retenues ;

- la mise en place, pour chacun de ces accords, d'une commission d'experts réunissant les représentants des autorités parties à l'accord, chargée de l'exécution de l'accord et du suivi de la situation macroéconomique du pays bénéficiaire ;

- La zone rand** : cette zone monétaire réunit l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Elle se caractérise par :

- l'ancrage des monnaies sur le rand sud-africain ;

- la circulation conjointe du rand et des monnaies nationales ;

- la liberté des changes à l'intérieur de la zone ;



- la Banque Centrale d'Afrique du Sud prêteur en dernier ressort des autres banques centrales ;

- La zone franc** : il regroupe quatorze (14) pays, dont huit (08) pays de l'UEMOA et six (06) pays de la CEMAC. Il repose sur un système : une assurance et une conditionnalité ex ante ; et un soutien aux unions monétaires.

Au cas où l'AES souhaiterait rester dans la zone « franc » avec sa nouvelle monnaie, plusieurs changements sont possibles :

- le changement du nom de la zone « franc » qui va regrouper en plus de l'UEMOA (sans les pays de l'AES) et de la CEMAC, l'AES ;

- l'abandon du compte d'opérations et la représentation de la France dans les conseils d'administration ;

- la flexibilité du taux de change ;

- la suppression de l'exigence d'unanimité pour un changement de parité ;

- l'abandon du change fixe: ce qui signifie aussi abandon de souveraineté car le choix du niveau du taux de change ne serait plus de la responsabilité des Etats mais des banques centrales (BCEAO, BEAC et Banque Centrale de l'AES) ;

la création de marges et le changement de l'ancrage : un panier de monnaies qui prend en compte la nouvelle dynamique de coopération.

Les zones monétaires ont essentiellement trois (03) caractéristiques : la parité fixe entre les monnaies de la zone ; l'accord de coopération monétaire prévoyant une mise en commun partielle ou totale des réserves extérieures ; éventuellement, une plus grande liberté des changes à l'intérieur de la zone (ce n'est plus le cas en Zone franc).

Il convient de remarquer que la France, le Portugal et l'Afrique du Sud sont des prêteurs en dernier ressort respectivement des zones monétaires Franc, Escudo et Rand.

Remarque importante : une zone monétaire qui va regrouper les unions monétaires, l'UEMOA (sans le Burkina Faso, le Mali et le Niger), la CEMAC et l'AES, pourrait être envisagée, avec en ligne de mire, les changements ci-dessus énumérés.

Par contre, une zone monétaire de l'Alliance des Etats du Sahel où chaque pays dispose de sa monnaie n'est envisageable que lorsque ces Etats décident de trouver une puissance économique étrangère qui sera le prêteur en dernier ressort car ni le Burkina Faso, ni le Mali ou le Niger ne peut jouer un rôle de prêteur en dernier ressort. En outre, étant donné les crises multidimensionnelles que traversent ces pays, il n'est pas évident que des monnaies nationales puissent résister.

L'une des conséquences immédiates est l'inflation galopante qui pourrait

galopante qui pourrait conduire à la dollarisation des économies de ces pays.

En rappel, la « Dollarisation » est un terme utilisé pour l'usage d'une devise (ou monnaie étrangère), qui n'est pas toujours le dollar, à la place d'une monnaie nationale.

Il existe deux (02) types de dollarisation : la dollarisation partielle et la dollarisation intégrale.

La dollarisation partielle concerne un grand nombre de pays ayant connu une occupation étrangère et/ou une forte inflation. Les dix (10) pays les plus « dollarisés » sont en Asie de l'Est (le Cambodge et le Laos), en Europe (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Croatie et la Géorgie), en Afrique (l'Angola) et en Amérique latine (la Bolivie, le Nicaragua et l'Uruguay). Elle peut être réprimée, tolérée ou officialisée. Elle réduit l'efficacité de la politique monétaire et comporte un risque d'instabilité monétaire ;

La dollarisation intégrale : selon le FMI, treize (13) pays au monde sont présentement sans monnaie propre :

- sept (07) pays utilisent le dollar américain : l'Equateur, le Salvador, les Iles Marshall, la Micronésie, le Belau (ou Palau), le Panama et le Timor ;

- trois (03) pays utilisent l'euro : le Kosovo, le Monténégro et le Saint-Marin (+ le Vatican, Andorre et Monaco) ;

- trois (03) pays utilisent le dollar australien : le Kiribati, le Tuvalu et le Nauru. Il y a un cas particulier en Afrique, le Zimbabwe qui utilise le Rand et le dollar dans son économie.

La dollarisation intégrale est souvent l'aboutissement du processus de disparition de la monnaie nationale (l'expérience de l'Equateur, du Salvador et du Zimbabwe).

Les politiques, monétaire et du taux de change, comme instruments de la politique macroéconomique et le seigneurage disparaissent.

III. QUELLE (S) DEVISE (S) POUR L'ANCRAGE DE LA NOUVELLE MONNAIE DE L'UNION MONETAIRE DE L'AES ?

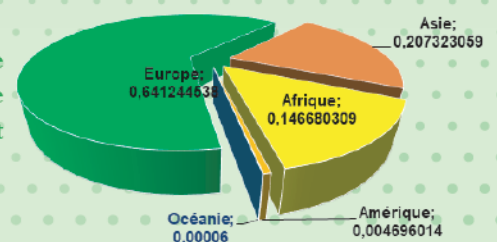
Il existe deux (02) modes de **rattachement** : le rattachement de la monnaie à une devise et le rattachement à plusieurs devises connues sous le nom de « panier à devises ».

Le choix de la devise de rattachement est fonction des partenaires commerciaux.

Ne dit-on pas que la charité bien ordonnée, commence par soi-même ?

Comme le montre le graphique 1 ci-dessous, le Burkina Faso échange plus avec le continent européen avec plus de 64% du total des échanges sur la période 2014 à 2018.

Graphique 1 : Structure des exportations du Burkina Faso par continent de 2014 à 2018



Source : Auteur à partir des données de la DGC, l'INSD, WDI et BCEAO.

Sur ladite période, les principaux partenaires du Burkina Faso en Europe étaient essentiellement la Suisse, la France, les Pays Bas, le Danemark, le Royaume Uni, la Turquie et l'Allemagne. En effet, la Suisse avait une part importante estimée à près de 91% des exportations totales du Burkina Faso vers l'Europe, contre 5% pour la France, 2% pour les Pays Bas et 1% pour le Danemark.

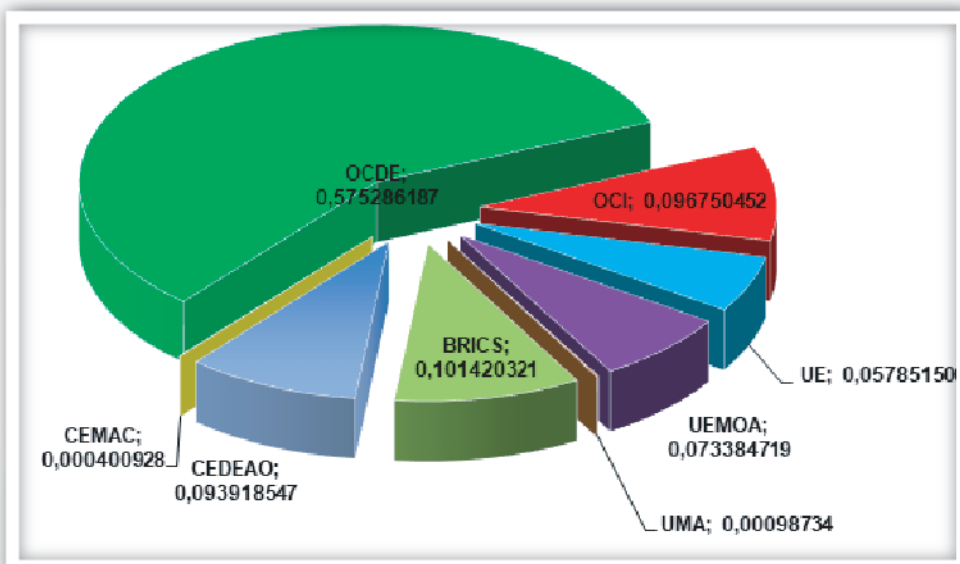
Sur la même période, les principales destinations en Asie des produits burkinabè étaient dans l'ordre d'importance des échanges en valeur : l'Inde avec plus de 45% des exportations, le Singapour (43%), le Vietnam (5,3%), le Japon (4,6%), la République Populaire de Chine (1,6%), la Malaisie (0,3%) et Dubaï (0,2%).

Il faut noter qu'en Afrique, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, étaient les principaux pays de destination des produits burkinabè sur la période 2014 à 2018 avec des parts moyennes estimées respectivement à 52%, 13% et 9% des exportations totales du Burkina Faso vers l'Afrique sur la période. Les autres pays sont : l'Afrique du Sud (8%), le Mali (7%), le Niger (5%), le Sénégal (3%) et la Guinée Conakry (2%).

Parmi les dix (10) principales destinations des produits burkinabè dans le monde de 2014 à 2018, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et l'Afrique du Sud faisaient partie.

Lorsqu'on considère les échanges par zones économiques, l'OCDE est le premier partenaire commercial du Burkina Faso suivie de loin par la zone BRICS, comme le montre le graphique 2 ci-dessous :

Graphique 2 : Structure des exportations par zone économique de



2014 à 2018

Source : Auteur à partir des données de la DGC, l'INSD, WDI et BCEAO.

La structure des exportations par zone économique montre que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) représentait la destination principale des produits Burkinabès sur la période 2014-2018, avec en moyenne une part de près de 57,53% des exportations du pays sur la période, estimées à plus de 6 785 milliards de F CFA. Elle est suivie de loin par la zone BRICS (10,14%), l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) (9,68%), la CEDEAO (9,39%), l'UEMOA (7,34%), l'UE (5,79%), l'Union du Maghreb Arabe (UMA) (0,10%) et la CEMAC (0,04%).

Remarque importante : dans le cadre d'une éventuelle création de la nouvelle monnaie de l'AES, tenant compte des principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso, on a deux (02) options :

- le rattachement de la nouvelle monnaie à une devise : au regard des principaux partenaires du Burkina

et dans la perspective de la nouvelle dynamique de coopération, il serait judicieux qu'elle soit rattachée à la future monnaie de la zone BRICS (confer structure des exportations par zone économique). D'où la double incertitude : incertitude pour la future monnaie de la zone BRICS et incertitude pour la nouvelle monnaie-AES qui ne sont pas encore créées. L'avantage du rattachement à une devise est la stabilité du cours de change vis-à-vis de la monnaie de rattachement et de celles qui lui sont rattachées ;

le rattachement à un panier de monnaies : tenant compte des principaux partenaires du Burkina Faso, le Yuan, le Rouble, la Roupie, l'euro, et le dollar sont potentiellement les devises de rattachement de la nouvelle monnaie. Elles pourraient être regroupées en trois devises : la future monnaie BRICS, l'euro et le dollar américain.

Il convient de rappeler que neuf (09) pays au monde pratiquent actuellement le rattachement à un panier de monnaies auxquels on ajoute Tonga, Samoa et Iles Salomon. Le panier de monnaies est le plus souvent spécifique ou peut être le DTS (cas de la Libye).

- *L'avantage du rattachement à un panier de monnaies est la stabilité du taux de change moyen (taux de change effectif nominal). Le rattachement à une devise est donc le plus fréquent avec rattachement généralement au dollar ou à l'euro.*

Dans la perspective de la création d'une zone monétaire de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), il n'y aura pas de prêteur en dernier ressort, à l'absence d'une puissance économique étrangère. Mais l'expérience de la coopération avec la France pourrait servir de boussole pour éviter de tomber dans les mêmes pièges en matière d'accords de coopération monétaire.

III. QUELLE (S) DEVISE (S) POUR L'ANCRAGE DE LA NOUVELLE MONNAIE DE L'UNION MONETAIRE DE L'AES ?

Le choix du régime des changes dépend du statut de la monnaie. Il existe trois (03) cas : la monnaie nationale, la monnaie multinationale : union monétaire et la dollarisation de l'économie.

4.1. L'état des lieux des régimes de change dans le monde

Le Fonds Monétaire International distingue dix (10) catégories de régimes de change auxquelles sont associés

divers indicateurs de politique monétaire. Il s'agit notamment de :

- l'utilisation d'une monnaie étrangère (dollarisation) ;
- la Caisse d'émission (dont ECCU) ;
- le rattachement conventionnel (dont UEMOA et CEMAC) ;
- le Système de stabilisation ;
- la parité mobile ;
- la quasi parité mobile ;
- le rattachement avec bandes horizontales ;
- l'autre système de gestion (catégorie résiduelle) ;
- le flottement ;
- le flottement libre (dont UME)

Ces dix (10) catégories de taux de change sont regroupées dans le cadre d'une classification binaire : change fixe et change flottant.

Le taux de change fixe : c'est le cas où un cours officiel de la monnaie est annoncé, appelé traditionnellement parité de la monnaie : il y a « ancrage de la monnaie » sur une devise (ou éventuellement sur plusieurs devises : panier de monnaies).

Le taux de change flottant : c'est le cas où il n'y a pas de cours officiel de la monnaie mais seulement un cours de marché.

Le FMI recense, au 30 avril 2017, 92 pays dont le taux de change est « déterminé par une action officielle » (soit change fixe), 69 pays avec flottement dont le taux de change est déterminé par le marché et 18 pays qui constituent une catégorie résiduelle, dont la nature

effective des régimes est aux yeux du FMI incertaine.

Depuis 1998, le FMI classe les pays en fonction de leur régime de fait (de facto) et non de droit (de jure). Cela revient à reclasser en change fixe des pays qui se déclarent en flottement ; ils sont toutefois classés dans des sous-rubriques à part : catégorie 4 « système de stabilisation » (stabilized arrangement) : 24 pays en 2017 et catégorie 6 « quasi parité mobile » (crawl-like arrangement), 10 pays, soit 34 en tout, contre 28 en 2016 (En 2016 : 18+10=28).

Ce classement de facto dépend de la stabilité du taux de change et de la variabilité des réserves. Pour 18 pays sur 179 pays (hors pays en dollarisation intégrale), le FMI reste incertain (cf. catégorie 8 « résiduelle »).

4.2. Quelle est la portée de la distinction change fixe/change flottant ?

Le choix entre le change fixe et le change flottant réside sur les priorités qui sont différentes :

- **le change fixe** en optant pour un ancrage de la monnaie sur une autre devise, poursuit deux (02) objectifs majeurs : favoriser le commerce avec l'extérieur et favoriser la stabilité monétaire ;
- **le change flottant** est une adaptation automatique du taux de change aux déséquilibres de la balance des paiements.

Le contexte de la politique monétaire est différent en raison des caractéristiques des deux (02) régimes.

- **Les caractéristiques du change fixe.**

Dans le régime de change fixe, le cours de change peut-être « administré » ou « de marché ». Lorsqu'il existe un cours de marché, il y a des interventions obligatoires de la banque centrale sur le marché des changes. En outre, il existe une relation automatique entre la variation de la masse monétaire et le solde de la balance des paiements en régime de change fixe. Par exemple, un excédent de la Balance de Paiement entraîne une expansion de la Masse Monétaire, tandis qu'un déficit de la Balance de Paiement entraîne une réduction de la Masse Monétaire.

Dans un régime de change fixe, il est difficile d'avoir une politique monétaire indépendante et une mobilité parfaite des capitaux. Cette incompatibilité est connue sous le nom de triangle d'incompatibilité de Mundell.

La Flexibilité du taux de change en régime de fixité.

Les variations dépendent des modalités du régime :

- des conditions de modifications de la parité ;
- du mode de rattachement à une ou plusieurs devises ;
- de la dimension des marges d'intervention de la banque centrale sur le marché des changes.

Ces trois facteurs de variation se combinent.

Remarque importante : l'Union monétaire serait la meilleure option pour le Burkina Faso et les autres pays en crise à cause de la mutualisation des risques qui permettent la viabilité de la monnaie

commune. Il convient de rappeler que les Unions ci-dessus citées (EMU, UEMOA, CEMAC, ECCU) n'ont pas le même régime des changes : l'UEMOA et la CEMAC sont dans le rattachement conventionnel, l'ECCU est dans la caisse d'émission tandis que l'EMU est dans le flottement libre.

Si l'UEMOA avec son régime de change fixe n'a pas permis aux pays membres d'atteindre les objectifs de développement et dans l'hypothèse que l'option d'une union monétaire de l'AES, alors il pourrait être judicieux d'expérimenter un nouveau régime de change : caisse d'émission ou flottement libre ; chaque option ayant ses avantages et ses inconvénients.

Les caractéristiques d'une caisse d'émission se présentent comme suit :

parité fixe vis-à-vis d'une devise, considérée comme inamovible et la monnaie centrale est émise seulement en contrepartie de l'achat de devises.

Onze (11) pays dans le monde appliquent la caisse d'émission dont six (06) pays de l'Union des Caraïbes Orientales (rattachement au US\$), le Djibouti, Hongkong (US\$), la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie (euro), le Brunei Darussalam (dollar de Singapour).

Avantage de la caisse d'émission : forte crédibilité de la parité et stabilité de la valeur de la monnaie.

Inconvénient de la caisse d'émission : risque de déflation et de crise bancaire en l'absence de crédit de la banque centrale aux banques commerciales. En outre, la modification de la parité est impossible sauf changement de régime.

Le flottement libre est beaucoup adapté aux pays développés à cause de la crainte de ne pouvoir défendre la parité. La triste expérience du Nigéria qui, suite à la baisse importante du prix du pétrole en 2016, a connu trois (03) changements de régime de change en une année, en est une illustration

Toutefois, tenant compte des principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Afrique du Sud) et au regard du faible niveau des échanges intracommunautaires au sein de l'UEMOA (autour de 15% PIB par an), une union monétaire de l'AES pourrait ne pas trop impulser les échanges commerciaux entre les pays de l'AES qui ont des tendances économiques similaires, alors qu'elle engendrerait des coûts de transactions avec les partenaires traditionnels. D'où l'intérêt d'être prudent et de persévérer dans les réformes avant toute initiative de création d'une nouvelle monnaie.

REFERENCES :

- "Système révisé de classification des accords de change" Document de travail /09/201 ;
- S. GUILLAUMONT : Régimes et stratégies de change, CERDI, 2018 ;
- Document du FMI : la convertibilité conventionnelle : articles VIII et XIV de ses statuts.
- WDI ; BCEAO ; INSD ;
- Direction Générale du Commerce (DGC).

BILAN ET PERSPECTIVES : LE CAPES CONCLUT EN BEAUTE L'ANNEE 2023

La dernière Assemblée Générale (AG) de l'année du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) s'est tenue le 15 décembre 2023, marquant la fin d'une année riche en événements et en réalisations. Un examen approfondi des moments marquants, des défis surmontés et des orientations à venir. L'ordre du jour, chargé en sujets pointilleux, a permis de faire le bilan de l'année 2023 pour cette institution dédiée à l'analyse des politiques économiques et sociales.



Les membres du Conseil d'Orientation du CAPES



W. Gildas COMPAORE

Directeur de la communication
et de l'information
CAPES

L'année 2023 a été jalonnée de moments mémorables pour le CAPES. Allant de la cérémonie d'inauguration de la salle de conférence en passant par la première conférence publique sur le livre « Plaidoyer pour l'État » de Soungalo Appolinaire OUATTARA, le premier numéro des débats de l'intelligence économique organisé autour du thème : « Politiques publiques de développement au Burkina Faso : pourquoi ça ne marche pas ? », jusqu'à la conférence internationale sur la souveraineté politique et monétaire dans

l'espace CEDEAO, le CAPES a offert un environnement propice à des débats intellectuels de haut niveau afin de favoriser une meilleure compréhension des enjeux socio-économiques et politiques actuels.

Par ailleurs, la vie de l'institution n'a pas été un long fleuve tranquille. Des défis ont également émaillé le parcours du CAPES, lesquels ont entre autre suscité l'arrêt temporaire des activités dans la salle de conférence.

Parmi les belles circonstances survenues

au cours de l'année, on note la soutenance doctorale du chargé d'études au Département Evaluation et Capitalisation de la maison, monsieur Téwindé Marcelin OUEDRAOGO qui a su captiver son auditoire avec une analyse approfondie sur « L'effet du commerce international sur la croissance économique et la création d'emploi descend en Afrique. ».

Monsieur OUEDRAOGO a brillamment défendu sa thèse le 18 décembre à Koudougou, rallongeant

ainsi la liste des docteurs du Centre.

Au-delà des points formels de l'ordre du jour, les membres du personnel ont eu l'occasion d'exprimer leurs opinions sur les conditions de travail. Des propositions d'amélioration de ces conditions ont été faites, soulignant l'importance de l'équilibre entre travail et bien-être, facteur de renforcement de l'esprit d'équipe.

A l'issue de cette assemblée, il s'est tenue le 28 décembre 2023 la dernière session du Conseil d'Orientation du CAPES. Ce Conseil représente une étape importante pour définir les orientations futures de l'institution. Présidé par le Capitaine Anderson MEDAH, Directeur de Cabinet du Président de la Transition, cette séance de travail a permis de dresser le bilan des activités de l'année écoulée, et d'éclairer l'assemblée sur les perspectives

qui façonneront l'avenir de l'institution. Le Président du Conseil d'Orientation, a réitéré son souhait de voir ce Centre de recherche demeurer un véritable creuset du savoir au service du développement.



**Le Personnel du CAPES
à l'Assemblée Générale**

LE CAPES BRILLE A LA 17EME ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE OUAGADOUGOU (FILO)

Le Centre de Documentation et d'Information du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a brillamment marqué sa présence à la 17ème édition de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO), qui s'est déroulée du 23 au 26 novembre 2023 au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO). Pendant quatre jours, le CDI a offert une vitrine exceptionnelle aux productions intellectuelles du CAPES, attirant l'attention d'un public varié composé de plus de neuf mille visiteurs venus de divers horizons.



Les exposants au stand du CAPES



Seydou NABI
Conseiller en archivistique
CAPES

L'objectif principal de la participation du CAPES à cet événement littéraire majeur était de renforcer la visibilité de l'institution à travers la mise en avant de ses œuvres intellectuelles. Le CDI a réussi à captiver l'intérêt des hommes de culture, des chercheurs, des étudiants et des élèves, créant ainsi un impact positif notable sur le taux de fréquentation de sa salle de lecture.

Cette participation a également contribué à accroître la notoriété du CAPES auprès du grand public.

Les visiteurs ont eu l'opportunité de découvrir la richesse intellectuelle du CAPES, exposée avec soin dans le cadre de la FILO. Des publications variées, allant de recherches innovantes à des manuels pédagogiques ont été présentées

au public, suscitant des échanges enrichissants entre les représentants du CAPES et les visiteurs curieux.

À la clôture de l'événement, le responsable du Centre de Documentation du CAPES, M. Seydou NABI a tenu des discussions fructueuses avec les acteurs du livre présents, explorant des stratégies et des modalités

des productions intellectuelles de l'institution. Ces échanges prometteurs ouvrent la voie à de nouvelles opportunités de collaboration dans le monde de l'édition et de la promotion littéraire.

Le CAPES se tourne déjà vers l'avenir avec enthousiasme, fixant rendez-vous à tous les amateurs de livres pour la prochaine édition de la FILO, prévue du 23 au 26 novembre 2025. Une occasion anticipée de découvrir de nouvelles

perspectives intellectuelles et de célébrer l'engagement continu du CAPES en faveur de la promotion de la culture et de l'éducation à travers ses publications exceptionnelles.



DECES DE PIERRE CLAVER DAMIBA : LE CAPES LUI REND HOMMAGE

Le 9 mai 2024, une délégation du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES), conduite par le Directeur Exécutif Dr. Victor SANON, a rendu un dernier hommage à Pierre Claver DAMIBA, figure éminente du développement économique et social en Afrique, décédé le 1er mai 2024 à l'âge de 87 ans.



Lecture du discours d'hommage
par Dr. Victor SANON



W. Gildas COMPAORE

Directeur de la communication
et de l'information
CAPES

UN PIONNIER DU DEVELOPPEMENT AFRICAIN

Pierre Claver DAMIBA est largement reconnu comme l'un des pères fondateurs de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Sa carrière, débutée en tant que banquier, l'a rapidement propulsé sur la scène politique et économique. À seulement 28 ans, il fut nommé ministre du Plan sous la présidence de Sangoulé LAMIZANA, avant de diriger la Caisse nationale des dépôts et des investissements, laquelle sera plus tard rachetée par la Société Générale.

Pierre Claver DAMIBA a ensuite occupé le poste de premier Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à Lomé, où il a servi pendant cinq ans. Par la suite, il a rejoint Washington en tant que Conseiller du Vice-président de la Société Financière Internationale (SFI).

UN HOMMAGE ÉMU DU CAPES

Lors de la cérémonie d'hommage, Dr. Victor SANON a exprimé sa profonde tristesse et sa compassion envers la famille de Pierre Claver DAMIBA, soulignant l'impact durable qu'il a eu sur

le CAPES depuis sa création en 2000. Le CAPES a en effet été fortement influencé par la vision et l'œuvre de DAMIBA, notamment à travers son implication dans l'ACBF.

UN VISIONNAIRE DU DEVELOPPEMENT

Pierre Claver DAMIBA était passionné par les problématiques du développement économique jusqu'à ses derniers jours. Lors de la célébration des 20 ans du CAPES en mai 2022, il a prononcé un discours marquant, interrogeant la capacité des sociétés

africaines à choisir leur future face aux défis du présent et à la pauvreté de masse. Il critiquait vivement une croissance économique qu'il qualifiait de « comptable » plutôt que véritablement bénéfique en termes de création d'emplois et de valeur ajoutée. Il appelait de ses vœux une « révolution » du système éducatif et plaidait pour un « protectionnisme pédagogique » afin de soutenir le développement local.

Pierre Claver DAMIBA, homme de convictions et de vision, a laissé une empreinte indélébile sur le développement économique et social de l'Afrique.

Son héritage continue d'inspirer et de guider les nouvelles générations dans la quête d'un avenir meilleur pour le continent.

CONCLUSION

Le décès de Pierre Claver DAMIBA marque la perte d'un grand architecte du développement africain. Son parcours exceptionnel et ses contributions inestimables continueront à résonner à travers les institutions qu'il a aidé à façonner et les vies qu'il a touchées. Le CAPES, ainsi que toute la communauté du développement en Afrique, se souviendront de lui comme d'un

pionnier visionnaire dont l'œuvre demeurera une source d'inspiration pour les décennies à venir.



Pierre Claver DAMIBA



+226 25 37 43 55



courrier@capes.bf



**Rue El Hadj Malick ZOROME, Avenue
Pascal ZAGRE, Immeuble R+2, côté Sud de
l'ASCE-LC et côté Ouest de la Grande Chancellerie.**



**PIERRE CLAVER
DAMIBA**

Repose en paix



Pierre Claver DAMIBA était passionné par les problématiques du développement économique jusqu'à ses derniers jours. Lors de la célébration des 20 ans du CAPES en mai 2022, il a prononcé un discours marquant, interrogeant la capacité des sociétés.